

TROP c'est TROP :

Les services sociaux en grève le 2 avril !

⇒ **La lutte contre les inégalités à l'Education nationale exige des moyens pour les services sociaux**

⇒ **Les personnels dénoncent les risques psychosociaux liés à la dégradation de leurs conditions de travail**

Pendant de trop nombreuses années, les trois services sociaux -élèves, étudiant-e-s, personnels- ont souffert de redéploiements, voire de suppressions.

Les 100 postes créés pour le seul service social des élèves, ces deux dernières années, ne suffisent pas à améliorer de façon significative le taux actuel d'encadrement dans le secondaire.

Devant la surcharge des secteurs d'intervention, la complexité de plus en plus forte des demandes sociales, l'absence de reconnaissance salariale et indemnitaire, les frais de déplacement non remboursés, le manque de

formation, les personnels sociaux s'épuisent et voient chaque année leurs conditions de travail se dégrader davantage.

C'est dans ce contexte que le ministère envisage, dans la circulaire de missions du service social des élèves proposée en Groupe de Travail, de prioriser l'affectation des assistant-e-s sociaux-ales dans les 350 réseaux REP+ comprenant le collège et les écoles rattachées. Le ministère valide ainsi qu'un assistant-e social-e puisse intervenir sur un nombre indéfini d'établissements mis en réseau dans les zones déclarées non prioritaires.



La CGT Éducation, la FNEC-FP FO, le SNASEN UNSA, le SNUASFP FSU, la fédération SUD Éducation, réunis en intersyndicale, appellent les personnels sociaux à une journée de grève et de mobilisation

le jeudi 2 avril 2015



⇒ Nous exigeons de toute urgence l'ouverture de négociations pour **un plan pluriannuel de créations de postes** de personnels sociaux, dans le cadre de la loi de programmation et de refondation de l'école.

⇒ **Nous refusons de valider le projet de circulaire des missions** du service social des élèves sans discussions préalables sur les nécessaires créations de postes. L'intervention d'assistant-e-s sociaux-ales dans le premier degré ne peut s'envisager sans moyens dévolus et sans réflexion sur le travail social à y développer.

⇒ Nous exigeons **que le service social des personnels et des étudiant-e-s** fasse partie des débats. Des moyens doivent être donnés pour contribuer à la politique de lutte contre les exclusions.

⇒ Nous demandons **l'intégration des assistant-e-s sociaux-iales en catégorie A de la fonction publique** comme l'ensemble de l'équipe éducative au regard du niveau de diplôme et des responsabilités exercées en tant que conseiller-e social-e de l'institution.

Mépriser le service social, c'est mépriser le public qu'il accompagne dans ce secteur déclaré comme prioritaire par le Président de la République. Nous n'acceptons plus le manque de considération et l'incohérence de ce double discours.

⇒ **Nous appelons nos collègues à arrêter le travail et à rejoindre les rassemblements organisés le jeudi 2 avril pour la défense des services sociaux.**

⇒ **Nous appelons également nos collègues à participer à la journée de grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril pour mettre fin à l'austérité et pour la défense et le développement des services publics.**



Tract 2 avril 2015
Services sociaux

A remettre à un-e militant-e CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

(Mme, M.) Nom Prénom
Adresse personnelle
Code postal Commune.....
Tél. Mél.....
Grade ou corps Discipline
Lieu d'exercice
Code postal Commune

CGT Educ'action - 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.55.82.76.55
Télécopie : 01.49.88.07.43 - mél : unsen@ferc.cgt.fr – Site : <http://www.unsen>